

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| O Réclamation | : contact@mupras.com |
| O Prise en charge | : pec@mupras.com |
| O Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

192568

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 6417

Société : R.A.17

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : NOUR

Date de naissance : 10.06.1956

Adresse : 11AParticelle

Tél. : 06 61 33 59 23

Total des frais engagés : * 699,60 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation : 15.01.2014

Nom et prénom du malade : DOCTEUR NOUR Nourredine

Lien de parenté : Lui-même

Nature de la maladie : Diabète + Hypertension

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC

Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca Le : 15/01/2014

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
15/02/24	Cu	200,00		

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
	16/01/24	499,60

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

AUXILIAIRES MEDICAUX						
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important

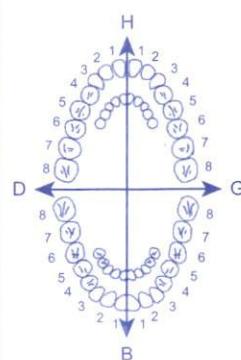
Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION

O.D.F
PROTHESES DENTAIBLES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
633412	21433552
000000	00000000
000000	00000000
533411	11432552



[Création, remont, adjonction]

Fonctionnel Thérapeutique nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur Abdellah AMMOUI

Diplômé en DIABÉTOLOGIE
Montpellier

Diplômé en ÉCHOGRAPHIE GÉNÉRALE
Montpellier

Diplômé en URGENTOLOGIE ET OXYOLOGIE
CHU - CASABLANCA

Médecin Expert Auprès des Tribunaux

LOT: 3162
PER: 03-26
PPV: 82DH10

Casablanca, le : 15/12/24

LOT: M1161
PER: 09/2025
PPV: 40,90DH

الدكتور عبد الله أموري

شهادة في داء السكري
مونبلي - فرنسا

شهادة في الفحص بالطسدي
مونبلي - فرنسا

شهادة في طب الإستعجال والأوكسجين
المركز الصحي الجامعي - الدار البيضاء

طبيب خبير لدى المحاكم

LOT: 125913...
PER: 06/2026
PPC 79,90

LOT: 460
EXP: 12/25
PPV 26DH20

PPV: 167DH00
PER: 06-26
LOT: M2261

PPV: 20DH00
PER: 10/26
LOT: M3208

DOCTEUR Abdellah AMMOUI

Diplôme en Diabétologie et Echographie Générale (Montpellier)
Diplôme en Urgentologie et Oxyologie (CHU - CASA)

Médecin Expert auprès des Tribunaux
les Annexes de la Mosquée de Sidi Moumen Jdid N°11 Casablanca

مرافق مسجد سيدى مومن الجديد - رقم 11 - الدار البيضاء - الهاتف : 05 22 70 15 08 : Les Annexes de la Mosquée de Sidi Moumen Jdid - N° 11 Casablanca - Tél.: 05 22 70 15 08

36,70 x 2 Dictionnaire 250 2B

36,70

36,70

10,10 HEC

P.P.V : 10,10 DH

PHARMACIE EL FAJR
SIDI MOUMEN - CASABLANCA
Rue Billa - Casablanca
Tél: 05 22 70 21 38
ICE: 003 15874 1000079

49960



DOCTEUR Abdellah AMMOURI

Diplôme en Diabétoologie et Echographie Générale (Montpellier)

Diplôme en Angéiologie et Oxylogie (CHU - CASA)

Medecin Expert auprès des Tribunaux

les Annexes de la Mosquée de Sidi Moumen Jdid N°11 Casablanca

PHARMACIE EL FAJR
SIDI MOUMEN - CASABLANCA
Rue Billa - Casablanca
Sidi Moumen - Casablanca
Tél: 05 22 70 21 38
ICE: 003 15874 1000079

INPE
092023456